

mardi 16 décembre 2008 | 5:00 | Beyrouth

Conférence

« Avec leurs propres mots » : l'ONU célèbre le 60e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme

Loin des débats philosophiques et des discours académiques, l'ONU a célébré hier le 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme au Issam Farès Hall, à l'AUH, en donnant la parole aux premiers concernés, à ceux qui ont subi des discriminations et des violations de leurs droits. C'est donc « avec leurs propres mots » que les victimes ont dénoncé la situation actuelle des droits de l'homme, non seulement au Liban, mais également au Proche-Orient.

La célébration a débuté avec la diffusion du message du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme le 10 décembre, suivi du discours enregistré du haut-commissaire pour les Droits de l'homme, Navi Pillay.

Un handicapé a par ailleurs lu le préambule de la déclaration de 1948, traduit parallèlement en langue des signes.

La salle archicomble a par la suite visionné le court métrage de Tania Choueiri, Children of the Streets (les enfants des rues), lauréat du « Beirut Human Rights Film Festival ». Un film poignant qui raconte la vie de misère et de délinquance de plusieurs enfants, sans papiers d'identité, délaissés ou maltraités par leurs parents, recueillis au centre de Kahalé.

Visiblement très touché, le coordinateur spécial des Nations unies pour le Liban, Michael C. Williams, a espéré que le Liban, pays de Charles Malek, « puisse être, comme il l'a jadis été, un pionnier en matière des droits de l'homme dans la région ».

Le secrétaire exécutif de la Commission pour les droits de l'homme et le développement à l'Escwa, Bader Omar al-Dafa, a ensuite pris la parole, affirmant que « les pays arabes ont perdu près de 300 milliards de dollars à cause de la crise économique actuelle. Si cette somme avait été dépensée pour le développement humain dans la région, la situation de la population arabe aurait été bien meilleure ».

C'est néanmoins l'intervention, à plusieurs reprises interrompue par des tonnerres d'applaudissements, de Mia Farah, une jeune handicapée mentale de l'ONG « Our Voice », qui fut la plus bouleversante. Avec assurance et dignité, elle appela au droit à l'éducation pour tous. « J'ai un rêve, et je veux le partager avec vous », a-t-elle ajouté en s'adressant à une salle tombée sous son charme.

Le député Michel Moussa a par ailleurs noté l'importance des droits de l'homme affirmés solennellement dans le préambule de la Constitution libanaise. « Nous œuvrons continuellement à faire respecter ces principes dans la législation », a-t-il ajouté.

Abordant le droit des réfugiés, Zayzafoun Sultani, une fillette irakienne de 15 ans, est venue raconter son expérience traumatisante, alors que Stephan Jaquemet, représentant de l'UNHCR, appelait au changement de la politique et de la législation concernant les réfugiés au Liban.

D'autre part, le coordinateur du réseau des ONG arabes pour le développement, Ziad Abdel Samad, a brossé un tableau sombre de la situation des droits de l'homme dans le monde arabe.

Autre moment d'émotion, l'intervention remarquée de Wadad Halwani, représentant les parents des disparus au Liban, sous les cris de dizaines de mères scandant : « Où sont-ils ? » De son côté, Ghazi Aad, de Solide, a appelé à la responsabilité de l'État libanais pour résoudre ce problème.

Et c'est en beauté et en musique que des dizaines d'élèves palestiniens des écoles de l'Unrwa, venus de plusieurs camps, ont clôturé cette conférence en dénonçant les diverses discriminations que subissent les réfugiés palestiniens.